

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016  **energies**
POUR L'AFRIQUE



Introduction

6



Plaidoyer de
Jean-Louis Borloo :
Plan lumière et
énergie pour tous

16



Les étapes
majeures de la mise
en mouvement

22



Les accomplissements
spécifiques de
l'année 2016

28

Conclusion

Le rappel des objectifs
Les comptes 2016
Quelques chiffres et dates clés du projet
Le Conseil d'administration et l'équipe du projet



Energies pour l'Afrique a été créée sous l'impulsion de Jean-Louis Borloo en 2014 pour électrifier le continent africain à l'aide d'un instrument unique et dédié, réceptacle des financements internationaux publics (subventions) et privés (prêts, crédits, assurances).

3 milliards d'euros par an pendant 10 ans de subventions permettraient de faire levier aux 250 milliards nécessaires pour passer de 25 à 80% d'électrification sur tout le continent africain. Ce Plan Marshall africain a pour ambition de promouvoir l'accès à l'énergie, prérequis de l'accès aux autres droits fondamentaux (eau, santé, transports, emploi, égalité des territoires, droits des femmes), de favoriser le développement, et de lutter contre les fanatismes.

L'Afrique représente l'avenir du XXI^{ème} siècle : poumon écologique de la planète (2^{ème} réservoir naturel mondial), population à croissance la plus vaste (doublement d'ici à 2030 pour un total de plus de 2 milliards d'habitants) et à la jeunesse la plus nombreuse (2/3 de moins de 25 ans), marché de consommation interne immense.

Des entreprises dynamiques, devenues partenaires de l'association, ainsi que le gouvernement français ont soutenu ce projet ces dernières années, permettant à *Energies pour l'Afrique* de faire aujourd'hui le bilan de plus de deux années de travail acharné ayant abouti :

- à la reconnaissance mondiale du plaidoyer de Jean-Louis Borloo : un plan d'énergie pour tous
- au rassemblement et au soutien de l'Afrique à une initiative collective commune autour des énergies propres, spécifique au continent
- au dialogue privilégié entre l'Europe et l'Afrique permettant de mettre en œuvre un plan de paix énergie-croissance
- à la mobilisation des fondations philanthropiques mondiales autour de l'énergie en Afrique

Aujourd'hui, *Energies pour l'Afrique* est heureuse de faire le bilan de l'accomplissement de sa mission.

Faire le point d'*Energies pour l'Afrique*, c'est tout d'abord **rappeler le plaidoyer de Jean-Louis Borloo** (p. 6 à 14), puis **les étapes majeures de la mise en mouvement** de l'Afrique et du dialogue Europe-Afrique pour finir avec les fondations philanthropiques (p. 16 à 20), et enfin **les accomplissements spécifiques de l'année 2016** (p. 22 à 26) .

Faire passer le continent africain à 80% d'accès à l'énergie en moins de 10 ans





Plaidoyer de Jean-Louis Borloo : Plan lumière et énergie pour tous

La lumière et l'électricité pour tous, un droit universel

L'accès pour tous à l'électricité est un Droit de l'Homme fondamental et universel car il permet l'accès aux autres droits fondamentaux que sont l'accès à l'eau, à l'eau potable, à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à la sécurité.

Il n'y a aucun développement possible dans le monde moderne sans énergie, ce sujet concerne massivement le continent africain notamment l'Afrique sub-saharienne mais également 15 autres pays membres du G77.

Les dirigeants africains portent donc une proposition qui concerne leur continent mais dont une partie des financements sera attribuée, au prorata de la population, aux autres pays en retard d'électrification.

Plaidoyer pour l'Afrique, qui vaut également pour les autres pays du monde en retard d'électrification – Un accord maintenant

L'urgence d'agir

Les États qui forment l'Afrique comptent 1,2 milliards d'habitants. D'ici 30 ans, l'Afrique devra nourrir, former, loger, guérir, employer 1 milliard de nouveaux habitants. À cette date, un quart des actifs de la planète seront africains.

Cette population est la plus jeune du monde, 50% des Africains ont moins de 25 ans, une jeunesse née avec Internet, la télévision et les téléphones mobiles. Elle est l'avenir de l'Afrique, un atout pour le continent par son nombre et son niveau d'éducation qui a considérablement progressé, mais représente aussi un défi redoutable. De 1950 à 2050, la population d'Afrique sub-saharienne aura été multipliée par 10, passant de 180 millions à 2 milliards d'habitants. Dans l'histoire de l'Humanité aucune région du monde n'a eu à connaître une croissance démographique d'une telle magnitude. C'est un défi immense pour ses dirigeants.

À ce jour, les deux tiers de la population du continent soit 650 millions d'Africains n'ont pas accès à l'énergie et à la lumière alors que l'énergie est un accélérateur du développement et des grandes innovations qui font l'Afrique d'aujourd'hui.

Avec seulement 30% d'accès à l'énergie, le continent africain connaît pourtant de grandes réussites puisque la croissance moyenne, inégalement répartie, est de l'ordre de 5%.



L'énergie est le facteur fondamental et préalable à toute croissance économique, sociale et à tout équilibre territorial

Les dirigeants des États africains luttent pour que l'électrification progresse dans chacun de leurs pays. Cependant, du fait de la forte croissance démographique et malgré tous les efforts, 10 millions d'Africains de plus par an n'ont pas accès à l'énergie.

Les raisons de ces difficultés sont connues et amènent à la nécessité de disposer d'une structure régionale, aujourd'hui manquante, apte à mobiliser les ressources financières et à apporter son soutien aux financements d'infrastructures énergétiques en Afrique, dotée des moyens financiers appropriés.

Ce chaînon manquant est un instrument spécialisé disposant d'un financement dédié garanti



Un instrument spécialisé : une structure africaine pour l'Énergie, au service des projets et des États africains

Les projets et avant-projets, permettant de faire passer le continent à 80% d'accès à l'énergie en moins de 10 ans, existent. Ils sont connus et identifiés mais la plupart d'entre eux connaissent un problème de soutenabilité financière et de bancabilité.

L'ensemble des financements disponibles prêts à être investis dans le potentiel énergétique du continent est considérable car le besoin est clair et massif.

Afin de sécuriser ces financements, potentiellement disponibles qui représentent un montant situé entre 200 et 250 milliards de dollars, une part marginale de subvention publique internationale (les ressources publiques des États africains ne le permettant pas) de 30 milliards de dollars pour l'ensemble, soit 3 milliards par an durant 10 ans est nécessaire.

Par ailleurs, il est nécessaire d'assurer le financement des coûts de pré-développement, notamment des études de pré-faisabilité et de faisabilité qui constituent la partie la plus risquée des investissements, ainsi que la rénovation et la maintenance des équipements existants obsolètes.

La mobilisation des États africains, des organisations régionales, de la Direction énergie de l'Union africaine, des Power pools, des banques de développement et notamment de la BAD, la BEI, la BERD, les institutions spécialisées KfW, AFD, de la Banque Mondiale et du FMI, du Fonds Européen de Développement, des différentes initiatives Power Africa, SEE4ALL, des différents fonds publics internationaux et privés, est très importante mais reste éparse et les critères d'accès aux financements internationaux publics et privés demeurent multiples et complexes.

C'est pour répondre à l'ensemble de cette problématique que les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté à l'unanimité, le 15 juin 2015, lors du Sommet de l'Union africaine, le rapport du Président du NEPAD proposant la création d'un instrument dédié à l'accélération de l'électrification du continent africain.

Il s'agit d'un outil de fédération des partenaires et bailleurs de fonds au service des États et des projets, d'un vecteur de mobilisation de l'ensemble des capacités de financement privé, public, classique ou concessionnel, qui prendra la forme d'une structure intergouvernementale africaine à objet unique, d'aide à l'électrification de l'Afrique dans un cadre lisible et évaluable (travail de préfiguration réalisé avec la BAD).

Cette institution spécialisée, dirigée par les États africains et dotée d'une ingénierie publique de haut niveau, sera amenée à :

- Gérer le fonds de dotation de 3 milliards de dollars par an, permettant de mobiliser toute la palette des financements et en proposera le mixage
- Coordonner et faciliter l'accès à l'ensemble des financements internationaux, publics et privés et abonder en subventions les projets
- Mettre à la disposition des États qui le souhaitent, l'ingénierie administrative et publique et assurer la coordination de l'ensemble des partenariats pour permettre à ces pays d'atteindre leurs objectifs
- Intervenir sur tout le continent africain sans exception, même si elle priorisera les projets des 34 pays les moins avancés



Le bois de chauffe représente 80 % de la consommation énergétique du continent

La structure ciblera son action et ses financements, prioritairement sur les projets d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, de distribution, de transport d'électricité et de remise en état des installations existantes obsolètes afin de permettre une électrification massive, faisant passer le continent sub-saharien de 25 à 80% en 10 ans.

La priorité sera donnée aux énergies renouvelables et à leur formidable potentiel : l'hydraulique, le solaire photovoltaïque ou thermodynamique, les éoliennes, la géothermie, la biomasse. Les énergies fossiles ne seront soutenues que si elles sont nécessaires à l'équilibre et à l'optimisation du système électrique, à la sécurité d'approvisionnement, aux secours, à la stabilité du réseau, et marginalement, quand la situation particulière d'un pays l'impose. En tout état de cause, les décisions seront prises par le Conseil d'administration représentant l'ensemble des pays africains membres de la structure.

Cette structure intergouvernementale africaine est l'affirmation unanime des dirigeants africains que l'électrification est une priorité absolue, un symbole de leur volonté politique inébranlable, adressant un signal mobilisateur indispensable aux investisseurs, partenaires du développement, ainsi qu'un signal clair à leurs peuples pour lesquels l'accès à ce bien de première nécessité est un droit fondamental.

2

Un financement garanti, traçable et vertueux

Un mécanisme simple, garanti et efficace créera le mouvement. Conformément aux engagements de Copenhague, cette subvention internationale devra être pérenne, automatique, lisible, non conditionnelle et additionnelle à l'aide au développement existant.

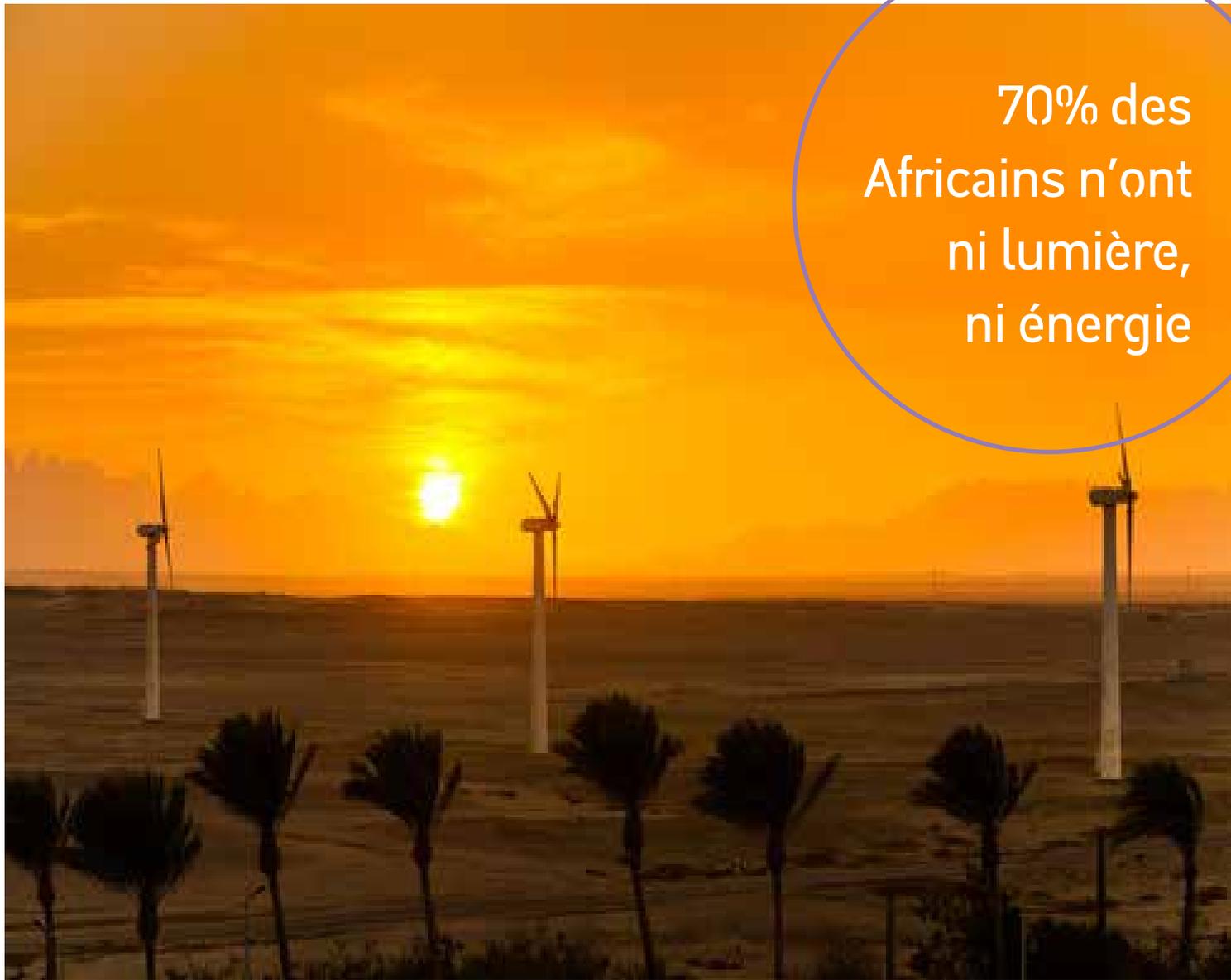
La structure bénéficiera d'une subvention annuelle garantie de la part des pays membres de l'Annexe 1 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) émettant plus de 8 tonnes de CO₂ par habitant et par an et ce au prorata de leur population. Ce mécanisme montera progressivement en charge : 3 milliards en 2016, 4 milliards en 2017, 5 milliards en 2018. Ces 5 milliards par an correspondent à la moitié des engagements de 10 milliards par an prévus à Copenhague en 2009.

Tous les 3 ans, le mécanisme de contribution sera évalué sous la forme d'un bonus-malus. Les pays verront leur contribution augmenter ou diminuer en fonction de l'évolution de leurs émissions de CO₂ par habitant.

Les pays non membres de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), mais émetteurs comme la Chine et les pays de la péninsule arabique, pourront dans les mêmes conditions porter une contribution volontaire.

Ce mécanisme simple et vertueux illustre la volonté des pays développés émetteurs de tout mettre en œuvre pour réduire leurs émissions de CO₂ et permettra de vérifier la réalité des engagements de chacun, la traçabilité de l'utilisation du financement et l'efficacité du plan.

Cet accord simple et concret permet de sortir de l'enlisement des discussions internationales pour le financement de l'adaptation et de l'atténuation.



70% des
Africains n'ont
ni lumière,
ni énergie

Une réponse aux défis énergétiques, climatiques et de croissance

Un enjeu de justice-climat

- L'Afrique n'émet quasiment pas de CO₂ contrairement aux pays développés et constitue même un puits de carbone qui sert à l'ensemble de l'humanité, notamment par ses forêts.
- La gravité de l'impact du dérèglement climatique, provoqué de fait par les économies des pays développés, est considérable : vulnérabilité de l'agriculture, sécheresses, difficultés de l'accès à l'eau, pluies de plus en plus irrégulières, inondations, perturbations des écosystèmes et déforestation.
- L'absence d'énergie contribue partiellement à la déforestation par l'utilisation du bois de chauffe.

Un enjeu de croissance et de stabilité

- Toutes les parties, tous les pays, savent que l'énergie est LA priorité.
- Le formidable potentiel énergétique, notamment en énergies renouvelables du continent africain, permettra l'installation du premier continent soutenable de l'Humanité.
- La course contre la montre est enclenchée pour que les ressources énergétiques du continent et sa puissance démographique deviennent une force et non plus un frein à sa croissance.
- L'avenir de l'Afrique, de l'Europe, du bassin méditerranéen et de la péninsule arabique sont étroitement liés.
- La croissance européenne dépend en partie de la croissance africaine.



47%
du continent
africain reçoit un
ensoleillement
supérieur à
2 100 kWh/m²

- La démographie du continent africain pèsera sinon de manière dramatique comme objet de déstabilisation massif et conflictuel. Un exode rural s'intensifiera vers les sous régions africaines disposant d'un niveau d'électrification correct ainsi que vers l'Europe et le bassin méditerranéen, composé des réfugiés climatiques, environnementaux, déplacés par la soif, la faim, la pauvreté et l'attrait de la lumière.

Les pays méditerranéens et les pays du Golfe sont tout aussi conscients des opportunités d'investissement en Afrique et à l'inverse des risques de déstabilisation du continent. Les États-Unis et la Chine ne sont pas non plus indifférents au sort de l'Afrique.

En attendant des engagements concrets et contraignants en matière d'émission de CO₂ à Paris lors de la COP21, toutes les conditions sont réunies pour passer à l'action dès 2016 grâce à un mécanisme simple, efficace, robuste, concret, immédiatement opérationnel et évaluable.

Ce plan massif répond :

- aux conséquences du dérèglement climatique dramatique pour l'Afrique et les autres pays vulnérables,
- à un enjeu de développement durable car l'Afrique a le plus grand potentiel d'énergies renouvelables du monde,
- à un enjeu de lutte contre la pauvreté et la précarité,
- à un enjeu de réduction de la déstabilisation du continent africain avec toutes les conséquences pour le reste du monde,
- enfin, à un enjeu de croissance mondiale car l'énergie permettra à l'Afrique une croissance soutenue qui bénéficiera au reste du monde : le dividende démographique.

Soutien de l'Afrique aux AOSIS et aux PMA

Les chefs d'État et de gouvernement africains s'accordent sur le fait qu'un effort immédiat, concret, opérationnel, doit être fait à l'égard des AOSIS et autres PMA, sans attendre une décision lointaine de la communauté internationale.

Ces États regroupent 361 millions d'habitants. Ils doivent bénéficier d'un mécanisme équivalent avec une gouvernance qui leur soit propre et d'une contribution au prorata de la population de 902 millions la 1^{ère} année, 1,2 milliards la 2^{ème}, et 1,5 milliards la 3^{ème} année. Cette décision doit intervenir conjointement à la mise en place de ce plan massif d'électrification du continent africain.

Conclusion et décision

- La Lumière et l'Électricité pour tous est un Droit Fondamental de l'Humanité, faisable en moins de 10 ans.
- Toutes les conditions sont réunies.
- Les pays émetteurs de CO₂ qui annoncent leurs intentions de réduction d'émission doivent maintenant enclencher à Paris un processus vertueux.
- Des engagements clairs, annuels, vertueux parce que bonus-malus, honorant leurs engagements sans se perdre dans des financements mirifiques et confus, démontrant qu'ils ont bien l'intention de réduire leurs émissions donc leur contribution. Cet engagement budgétaire, amènera à pousser des financements innovants comme la taxe carbone et donc à honorer leurs engagements.
- Ce point particulier s'inscrit dans toute la négociation climat sur la biodiversité et la forêt, permet l'installation d'un continent sans carbone et fait de l'Afrique le premier continent soutenable de l'humanité.
- L'installation massive d'énergie renouvelable permet de réduire les coûts de cette technologie.
- C'est un acte des pays développés pour lutter contre les conséquences du dérèglement climatique, contre la déforestation et contre les grands phénomènes d'immigration massive.

En décidant le principe de la création d'un outil dédié, spécialisé pour l'accélération de l'accès à l'énergie en Afrique, les chefs d'État et de gouvernement ont pris leurs responsabilités.

Il reste aux pays développés, principaux émetteurs de CO₂, à donner leur accord pour un financement clair, simple et efficace, garanti et annuel, prévisible, additionnel et non conditionnel, dont le montant de dotation est raisonnable eu égard à tous les enjeux.

Ce projet s'inscrit dans la logique du rapport Kofi Annan, des nouveaux engagements du millénaire, de la déclaration du G20 et du rapport Yumkella.

Il a été validé à ce jour, par l'Union africaine sur rapport du Président du NEPAD, lors de l'Assemblée générale du 15 juin, par le Parlement panafricain, par la CEDEAO, les chefs d'États de la CEEAC et les principaux États de la SADC et de la COMESA. Il correspond à la proposition des négociateurs africains pour la COP21.

Une réponse à tous les enjeux : pauvreté, climat, sécurité, alimentaire, immigration stabilisation et paix.



54 chefs d'État
africains prennent
position dans le
cadre de l'UA



Les étapes majeures d'un grand mouvement international

Nous avons porté ce message en Afrique, en Europe, aux États-Unis et dans la péninsule arabique. Cette plaidoirie formalisée par un texte court *Energies pour l'Afrique* a été présentée à tous les chefs d'État africains, séparément puis collectivement, au Sommet des chefs d'État de l'Union africaine de juin 2015, au Parlement panafricain, à la Commission européenne, au Parlement européen, à la Banque mondiale, au Fonds Monétaire International (FMI), et dans toutes les instances internationales, notamment à l'occasion des entretiens passés avec le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon.

Une dynamique puissante, unanime et concrète – Toutes les étapes préalables ont été franchies

- Une position unanime des 54 chefs d'État, le 15 juin 2015, dans le cadre du Sommet de l'Union africaine, sur présentation du Président Macky Sall, Président du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), rappelant la priorité absolue à l'énergie, la création d'un instrument dédié, doté de 3 milliards de dollars de subventions par an, pendant 10 ans, grâce à la solidarité internationale

- Un vote unanime du Parlement panafricain, le 7 octobre 2015
- La lettre commune des chefs d'État africains adressée au Président de la COP21, le 1^{er} décembre 2015, confirmant cette volonté unanime
- L'appel solennel du Président du Parlement panafricain à l'Europe et à la France, à la tribune de l'Assemblée nationale, le 3 novembre 2015
- L'inscription de « l'électricité pour tous » comme besoin universel et la nécessité de promouvoir l'énergie durable, en particulier en Afrique (texte final de la COP21)
- La désignation du Professeur Alpha Condé, Président de la République de Guinée, comme porte-parole du continent pour mener à bien ce projet, lors du Sommet de l'Union africaine du 30 janvier 2016
- Les nombreuses réunions constructives avec les Commissaires de la Commission européenne, Neven Mimica, au Développement et à la coopération internationale, Miguel Arias Canete, à l'Énergie et à l'action climatique, et Pierre Moscovici, aux Affaires économiques et financières, le 8 mars
- La réunion constructive entre le Président du Parlement européen Martin Schulz et le Président du Parlement panafricain Roger Nkodo Dang, en présence de Jean-Louis Borloo, à Bruxelles le 19 avril 2016
- La réunion de travail avec les Présidents François Hollande, Alpha Condé et Maros Sefcovic, Vice-Président de la Commission européenne, en présence de Jean-Louis Borloo, le 22 avril à New-York
- Les réunions avec les autres services de la Commission : Félix Fernandez-Shaw, Conseiller Afrique, Développement durable et Climat au cabinet de Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union pour les Affaires Extérieures, Vice-Présidente de la Commission, Alain Leroy, Secrétaire général du Service européen pour l'action extérieure
- Les réunions et soutien des personnalités du Parlement européen : Présidents et Vice-Présidents des groupes politiques et des commissions, et notamment Reiner Wieland, Linda McAvan, Claude Turmes, Guy Verhofstadt, Neoklis Sylikiotis, Louis Michel, Michèle Rivasi, Mariya Gabriel, Tokia Saifi, Gilles Pargneaux, Jean Arthuis et Dominique Riquet



- La présentation et le soutien des membres de l'Assemblée parlementaire paritaire Afrique-Pacifique-Caraïbes/ UE
- La participation au Sommet Africa-Europe Energy Parthnership, les 16 et 17 mai, à Milan
- Les nombreuses réunions techniques avec les Directions générales de la Commission européenne : Dominique Ristori, Directeur général à l'Energie, Klaus Rudischhauser, Directeur général faisant-fonction au Développement et à la coopération internationale le 19 avril, Stefano Manservisi, nouveau Directeur Général au Développement et à la Coopération internationale, le 20 juin, Roberto Ridolfi, Responsable Croissance et développement, et Felice Zaccheo, Responsable Energie
- La réunion entre Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne et Jean-Louis Borloo le 31 mai à Paris
- La délibération de la CEDEAO sur la création du Fonds de soutien le 4 juin
- L'intervention à la Semaine de l'énergie durable, le 14 juin à la Commission européenne (Bruxelles)
- La réunion au Sommet entre Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, et le Président Alpha Condé à St Pétersbourg, le 16 juin 2016
- La participation à la table-ronde des bailleurs de fonds du secteur de l'énergie de l'Afrique centrale, le 17 juin 2016 à Bruxelles
- La réunion de travail, à Paris le 28 juin, avec les représentants de la Slovaquie, assurant la Présidence tournante de l'Union européenne de juillet à décembre 2016
- La réunion du Comité des opérateurs en Afrique, à l'initiative du Ministère des Affaires étrangères français, le 6 juillet à Paris
- Le rapport du Président Alpha Condé à ses pairs lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement à Kigali les 17 et 18 juillet 2016, et la délibération sur la structure de gouvernance de l'initiative africaine sur les énergies renouvelable
- La réunion entre le Directeur général européen Stefano Manservisi et le Président Alpha Condé, le 25 juillet à Conakry, pour évoquer les prochaines étapes opérationnelles du partenariat Europe-Afrique, suite à la déibération de Kigali
- La rencontre élargie des acteurs majeurs du partenariat Europe-Afrique, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 21 septembre, à savoir le Président Idriss Deby-Itno, le Président Alpha Condé, la Ministre Ségolène Royal, la Présidente de la Commission Nkosazana Dlamini-Zuma, le Président Akinwumi Adesina, le Directeur général européen Stefano Manservisi, et le Responsable d'unité énergie européen Felice Zaccheo

- La réunion avec Jocelyn Coulon, Conseiller principal sur les questions de paix et de sécurité du Ministre des Affaires étrangères canadien, Stéphane Dion, le 4 octobre 2016
- La participation au Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritime et le Développement en Afrique, le 15 octobre 2015 à Lomé (Togo)
- La discussion entre la Ministre marocaine Hakima El Haite, Présidente de la COP22, et le Premier ministre guinéen Mamadi Youla, le 23 octobre à Conakry, autour des enjeux de la COP de Marrakech pour les énergies durables en Afrique
- La présence accrue à la COP22 pour promouvoir la nécessité de l'accès à l'énergie en Afrique, notamment au cours des *side-events* des 10 et 16 novembre 2016, à Marrakech
- La réception du Trophée de la planète par le Président Alpha Condé, par la Ministre Ségolène Royal, pour ses services rendus en faveur de l'électrification de l'Afrique, lors de l' Africa Day, le 16 novembre, à Marrakech
- L'inscription de la priorité de l'énergie au Sommet de la francophonie, du 22 au 27 novembre 2016, à Madagascar



Aussi, l'Union européenne s'est déjà mobilisée, mais l'ampleur du défi et son urgence nécessitent :

- un changement d'échelle, un changement de méthode,
- une priorité des financements de l'aide au développement pour l'électrification,
- une nouvelle gouvernance euro-africaine pour la gestion des fonds mobilisés pour l'énergie,
- un partenariat prévisible, garanti, efficace, pérenne, opérationnel, traçable, et évaluable.

L'Union européenne est le premier contributeur à l'aide au développement en Afrique. Au total, l'ensemble des instruments d'aide au développement dans le cadre financier pluriannuel s'élève à 70 milliards d'euros. Toutefois, le constat partagé est que celle-ci est éparse, à l'impact difficilement mesurable, et sans priorité vers l'énergie. De plus, une partie des crédits votés sont peu ou mal utilisés faute de projet, et les subventions à l'eau et à l'électricité ne représentent que 11% du total effectivement utilisé.

L'Union européenne a pris des initiatives pertinentes, telles que ElectriFI et le Fonds d'ajustement de La Valette, mais il s'agit d'aides ponctuelles. Le changement de méthode consiste à passer à un plan massif et coordonné par un partenariat Europe-Afrique en affectant directement à cette nouvelle gouvernance une partie des fonds d'aide au développement, de l'ordre de 3 milliards d'euros par an, la maquette budgétaire actuelle étant de 12 milliards d'euros par an.

Sans un changement radical de méthode en passant d'aide au développement à un plan structuré, précis, partenarial, la bataille pour l'électricité pour tous sera perdue.

Tout est donc prêt pour cette bataille et pour passer à l'action :

- Une volonté politique totale des chefs d'État africains et du Parlement panafricain
- L'expression d'une volonté politique claire des Européens
- Un objectif : passer de 25% à 80% d'accès à l'énergie en 8 ans
- Une méthode : passer d'une logique d'aide au développement éparse à l'accès difficile, peu priorisée et peu traçable et lisible à un outil unique, transparent, opérationnel, concret, traçable et évaluable : le Fonds de Soutien à l'Électrification de l'Afrique doté d'une gouvernance partenariale Europe-Afrique venant en appui de tous les projets
- Des moyens : humains et financiers, appropriés, une part de subvention pérenne, automatique, garantie, permettant d'accompagner la soutenabilité financière de l'ensemble des projets (ordre de grandeur : 3 milliards par an pendant 10 ans)
- Une urgence historique : un plan de Paix, de croissance, par l'énergie Europe-Afrique

Les accomplissements spécifiques de l'année 2016





Un partenariat Europe-Afrique d'une nouvelle génération

Le Sommet de l'Union africaine de janvier 2016 ayant permis la désignation du Professeur Alpha Condé, Président de la République de Guinée, comme coordinateur et porte-parole du continent en matière d'énergie, le partenariat Europe-Afrique s'est accéléré dans la seconde moitié de l'année 2016.

Les équipes d'*Energies pour l'Afrique* se sont déplacées à Conakry (Guinée) deux semaines après l'élection (10-12/02/2016) pour préparer les étapes suivantes de l'accès à l'énergie en Afrique. De nombreuses réunions de travail entre nos équipes et celles de l'Union européenne se sont également tenues sur les mois qui ont suivi, à Bruxelles (16/02, 16/03, 19 et 27/04, 14, 17 et 20/06), ou encore pendant les sessions plénières du Parlement européen (08-10/03) à Strasbourg. La Banque africaine de développement a naturellement fait partie de ce processus de réflexion, sur lequel nous avons notamment échangé le 29 avril à Abidjan. Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a également été attentif à cette problématique, notamment lors de la rencontre avec Jean-Louis Borloo à Paris (31/05). L'Afrique a continué à se mobiliser : faisant suite au Sommet de l'UA de janvier, la CEDEAO a délibéré sur la création d'un Fonds de soutien (04/06).



Ainsi, lorsque les modalités de la gouvernance d'un outil africain ont fait l'objet des conclusions du Sommet de l'Union africaine de juillet 2016 à Kigali, le nouvellement nommé Directeur général de la Commission européenne au Développement et à la Coopération internationale, Stefano Manservigi, s'est naturellement rendu à Conakry (25/07) avec son conseiller énergie, Félice Zaccheo, pour y rencontrer le Président Alpha Condé et ses équipes.

Un engagement international au plus haut niveau

Après avoir obtenu l'inscription de l'accès à l'énergie comme droit fondamental, et particulièrement en Afrique, dans le Préambule de la COP21, il était tout à fait naturel de réunir, en marge de la signature de l'Accord de Paris à New York, les acteurs majeurs d'un plan pour l'Afrique. Une réunion de haut niveau s'est tenue le 22 avril entre le Président François Hollande, le Président Alpha Condé, et le Vice-Président de la Commission européenne Maros Sefcovic.

Une seconde réunion de haut niveau, plus élargie, s'est ensuite tenue à New York à la marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 21 septembre, en présence du Président Alpha Condé, du Président Idriss Deby Itno, de la Présidente de la Commission Nkosazana Dlamini-Zuma, de la Ministre Ségolène Royal, du Directeur général européen Stefano Manservigi, et du Président Akinwumi Adesina.

Ces réunions de travail ont notamment permis de préparer la COP22 à Marrakech de novembre 2016, et plus particulièrement l'Africa Day (16/11) pour lequel Sa Majesté le Roi du Maroc Mohammed VI a réuni les chefs d'État africains autour des problématiques majeures de l'Afrique, dont l'énergie. Ce jour-là, le Président Alpha Condé a d'ailleurs reçu le Trophée de la planète pour ses services rendus en faveur de l'électrification de l'Afrique des mains de la Ministre Ségolène Royal.

L'investissement appuyé du Maroc s'est concrétisé lors des nombreuses réunions avec la Ministre Hakima El Haite, et également lors de son déplacement à Conakry (23/10) pour échanger avec le Premier Ministre Mamadi Youla.

Cette mobilisation au plus haut niveau s'est aussi traduite par l'intérêt porté par le Canada à ce sujet, par la voie notamment de Jocelyn Coulon, Conseiller principal sur les questions de paix et de sécurité du Ministre des Affaires étrangères canadien, Stéphane Dion (entretien du 04/10).



L'éveil des consciences européennes

La première mobilisation des peuples s'est produite en Europe. Les institutions autres que la Commission se sont également mobilisées, par l'intermédiaire notamment de Félix Fernandez-Shaw, Conseiller Afrique, Développement durable et Climat au cabinet de Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union pour les Affaires Extérieures, Vice-Présidente de la Commission, ou d'Alain Leroy, Secrétaire général du Service européen pour l'action extérieure.

Mais le Parlement a été notre premier soutien, et particulièrement ses Présidents et Vice-Présidents des groupes politiques et des commissions (Reiner Wieland, Linda McAvan, Claude Turmes, Guy Verhofstadt, Neoklis Sylikiotis, Louis Michel, Michèle Rivasi, Mariya Gabriel, Tokia Saifi, Gilles Pargneaux, Jean Arthuis et Dominique Riquet), ou encore son Assemblée parlementaire paritaire Afrique-Pacifique-Caraïbes/UE. Nous attendons ainsi une résolution, portée par le groupe de travail parlementaire mis en place depuis novembre 2015, lors de la plénière de décembre 2016 autour d'un texte de soutien au financement de l'accès à l'énergie en Afrique. Le Président du Parlement européen, Martin Schulz, avance dans le sens d'une collaboration Europe-Afrique : il a reçu le Président Roger N'kodo Dang du Parlement panafricain le 19 avril à ce sujet.



Le Conseil européen reste à mobiliser, et c'est l'objet de nos échanges avec les représentants de la Slovaquie, assurant la Présidence tournante de l'Union européenne de juillet à décembre 2016.

L'implication personnelle des chefs d'État européens est ainsi attendue, comme signifié au Ministre du Développement italien, Mario Giro, à Rome (30/03).

Une campagne de mobilisation internationale et multilatérale

Promouvoir l'accès à l'énergie en Afrique suggère également une présence dans les salons et conférences internationales comme lors du Africa-Europe Energy Partnership de Milan (16-17/05), du Africa Energy Foun (22-24/06), de la semaine de l'énergie durable à Bruxelles (14/06), de la table-ronde des bailleurs de fonds du secteur de l'énergie de l'Afrique centrale à Bruxelles (17/06), de la réunion du Comité des opérateurs en Afrique, à l'initiative du Ministère des Affaires étrangères français, à Paris (06/07), du Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritime et le Développement en Afrique à Lomé (Togo) (15/10), de la COP22 et de nos side-events à cette occasion (10 et 16/11), ou du Sommet de la francophonie à Madagascar (22-27/11) pour y inscrire l'énergie comme priorité.



L'appui fondamental des fondations philanthropiques mondiales

Le partenariat Europe-Afrique en marche, nous avons mis en place un second pilier de financement de l'accès à l'énergie en Afrique : l'appel aux grandes fondations et philanthropes mondiaux, par l'intermédiaire du Prince Al-Walid et de la Fondation Alwaleed Philanthropies, pour des subventions à destination des énergies renouvelables en Afrique. Un déjeuner de presse (30/11) a annoncé ce nouveau partenariat pour ce second pilier.



77% des personnes qui sortent de la pauvreté le font grâce à des initiatives individuelles

[Source : Moving Out of Poverty, Patti & Kapoor, 2009]



Le rappel des objectifs

- Une mobilisation internationale massive pour une priorité à l'énergie permettant l'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé, à l'agriculture, à l'emploi et à la sécurité.
- Une analyse précise avec tous les acteurs politiques et opérateurs africains, ainsi qu'avec les financeurs de long-terme publics et privés, d'où il ressort qu'un plan massif d'électrification du continent africain est non seulement indispensable mais faisable sous la condition de changer de méthode et d'ampleur dans l'action, tellement le défi est immense et urgent.
- Conséquence indispensable : une déclaration unanime de tous les chefs d'État africains confirmant que l'énergie est leur priorité absolue dans l'aide au développement et leur accord pour créer un instrument commun et dédié pour piloter cette priorité.
- Un changement de méthode dans l'aide au développement en créant un outil unique dédié à l'accélération de l'électrification en Afrique dans le cadre d'un nouveau partenariat Afrique-Europe, sous présidence et leadership africain, étendu ensuite aux autres soutiens financiers et donateurs.
- Une amplification de l'ensemble des financements internationaux, non seulement de long-terme ou concessionnel mais également des subventions permettant des financements prévisibles, garantis, et pérennes.

L'objectif est atteint

Côté politique

- Engagement sans faille du Président de la République française, Monsieur François Hollande, et de Madame Ségolène Royal, Présidente de la COP21.
- Délibération des 54 chefs d'État africains en juin 2015 affirmant :
 - la priorité absolue à l'énergie,
 - la volonté unanime de créer un instrument dédié sous pilotage africain et en partenariat avec l'Europe.
- Délibération du Parlement panafricain le 7 octobre 2015 soutenant à l'unanimité cette volonté.
- Désignation d'un chef d'État porte-parole coordinateur, le Président Alpha Condé (janvier 2016) pour pouvoir négocier avec l'Europe.
- Lettre de mission du Président Alpha Condé à son Excellence Ousmane Sylla, ambassadeur de la République de Guinée en Belgique et à Jean-Louis Borloo (mars 2016) pour négocier avec la Commission européenne.

- Différentes réunions avec la Commission à Bruxelles et à Conakry.
- Délibération de principe pour la création de l'AREI et orientation pour sa gouvernance.
- Accord unanime lors du Sommet Afrique à Marrakech le 16 novembre 2016 pour en faire une priorité avec un engagement du Maroc.
- Décision définitive de la création de l'AREI lors du Sommet de l'Union africaine du 31 janvier 2017.

Côté financeurs

- Engagements financiers lors de la COP21 réitérés à la COP22.
- Lancement du Fonds financier d'urgence pour l'Afrique (1,8 milliard d'euros à la Valette).
- Plan de financement extérieur de l'UE dit Juncker II avec un potentiel de 44 milliards d'euros.
- Une enveloppe de 2,5 milliards d'euros d'ici 2020 de l'Europe pour soutenir le développement des énergies renouvelables en Afrique subsaharienne.
- Engagement de la France de 2 milliards d'euros, portés à Bamako à 3 milliards.
- Canada : 150 millions de dollars par an.
- Accord de la Commission européenne (DEVCO), réunion avec Stefano Manservigi, Alpha Condé et Jean-Louis Borloo à Conakry pour étudier une hypothèse complémentaire de 3 milliards par an.
- Mobilisation de la BAD annonçant 12 milliards de dollars dans les 10 prochaines années pour favoriser l'accès à l'énergie en Afrique.
- Nouveaux engagements bilatéraux de certains États européens.
- Mobilisation de Rémy Rioux, Directeur général de l'AFD, prévoyant une augmentation de 50 % de ses interventions.
- Protocole d'accord signé entre la Fondation Alwaleed Philanthropies et Energies pour l'Afrique pour mobiliser les fondations philanthropiques mondiales.

Côté gouvernance

- Le conseil d'administration de l'instrument dédié, l'AREI, a été mis en place au Sommet d'Addis Abeba les 30 et 31 janvier avec un représentant de chaque sous-région africaine, sous présidence d'Alpha Condé et en intégrant deux places (une pour la Commission européenne, l'autre pour Ségolène Royal, en sa qualité de Présidente de la COP21).

- L'équipe de pilotage est en cours de recrutement, le fonctionnement est assumé à hauteur de 8 millions d'euros par l'Europe, la France, l'Allemagne.
- Le Président Alpha Condé a été élu Président de la Conférence des chefs d'État de l'UA à Addis Abeba. Il cumule la fonction de coordinateur Afrique, Président de l'AREI, et Président de l'UA.

Dans son discours comme nouveau Président de l'Union africaine, le Président Alpha Condé rappelait l'absolue nécessité du plan d'électrification de l'Afrique. À n'en pas douter, ce devrait être un pilier très important du prochain Sommet Afrique-Europe en novembre 2017.

Le nouveau Président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Maamar, ancien Ministre des Affaires Étrangères du Tchad, est, comme le Président Idriss Déby Itno, un grand partisan d'un tel projet.

En quelques mots, le Conseil d'administration d'Energies pour l'Afrique, réuni le 9 février 2017, a acté que la mission de mobilisation est accomplie, les instances de gouvernance sont mises en place – en témoigne notamment le Conseil d'administration de l'AREI tenu en marge du Sommet d'Addis-Abeba). Energies pour l'Afrique a informé les instances françaises (Assemblée nationale, Sénat, gouvernement, Élysée, Ministères, etc.) ainsi que tous les partenaires privés de l'atteinte de l'objectif.

Le Conseil félicite les équipes, les bénévoles et tous ceux qui ont participé à ce succès.

Jean-Louis Borloo et le Conseil d'administration remercient tous les chefs d'État et de gouvernement africains, ainsi que leurs Ministres, les parlementaires français, européens et panafricains, les Commissaires et les équipes de la Commission DEVCO et Energie/climat, tous les partenaires.

Jean-Louis Borloo a félicité le Président Alpha Condé pour son élection à la tête de l'Union africaine, la confirmation de ce rôle de coordinateur pour l'électrification en Afrique et sa désignation à la présidence de l'AREI. Il l'a remercié très chaleureusement pour la très grande énergie qu'il a développé depuis un an pour faire aboutir ce processus.

Le Président Alpha Condé a répondu à ce message de félicitation et **a apporté tout son soutien à l'action d'Energies pour l'Afrique et a souhaité que nous poursuivions nos efforts jusqu'au Sommet d'Abidjan**, point d'orgue d'un traité Europe-Afrique. Le Président a souhaité que l'accent y soit mis sur l'énergie et, de manière subsidiaire, sur l'éducation et la formation.

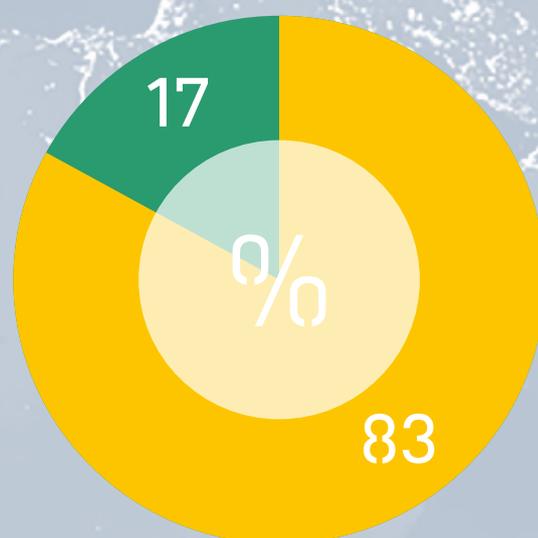
Nous resterons donc engagés au moins jusqu'en novembre 2017. À la fin de l'année 2017, nous envisagerons ensemble, avec le Conseil d'administration et les partenaires, la suite à donner à notre action.

Les comptes 2016*

en euros

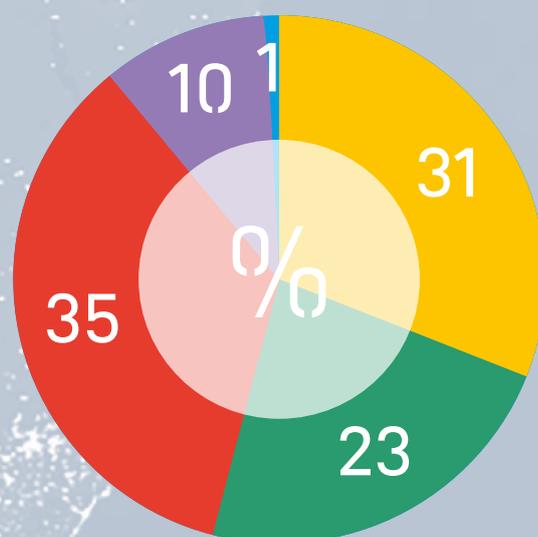
Répartition des ressources

● Clients entreprises	880 500
● Secteur public	185 000
TOTAL	1 065 500



Utilisation des ressources

● Charges de structure	323 766
● Frais de personnel	243 028
● Missions - Réceptions	368 268
● Charges sociales - Urssaf - Taxes	105 775
● Communication - Publications	13 568
TOTAL	1 054 405
RÉSULTAT	11 095



* La présentation détaillée des comptes 2016 est à la disposition des institutions et des partenaires sur demande

Quelques chiffres clés du projet

Objectif : **80%** d'accès à l'électricité en **10** ans

2/3 des subsahariens ont moins de **25** ans

Population africaine en **2030** : plus de **2** milliards d'habitants

Objectif : **3** milliards d'euros de subventions par an pendant **10** ans

L'absence d'accès à une énergie propre : **1^{ère}** cause de mortalité en Afrique

54 chefs d'État et de gouvernement africains engagés

1 million de kilomètres parcourus

1 délibération du Parlement panafricain et **1** résolution du Parlement européen

4 Sommets décisifs de l'Union africaine

Des **dizaines** de réunions de travail à Bruxelles et Conakry

1 instrument africain de l'énergie créé

19 projets à l'étude par l'Africa Renewable Energy Initiative

Des **dizaines** de conférences et colloques internationaux

1 Président de l'Union africaine en exercice et Chef de file de l'électrification en Afrique

28 entreprises et **7** institutions françaises partenaires

Une équipe réduite de **5** personnes

2 side-events à la COP22 de Marrakech

2 réunions aux Nations-Unies à New York

Quelques dates clés du projet

3 mars 2015	Paris : lancement officiel de l'association à l'Hôtel Marigny en présence du Président de la République François Hollande, du Président de l'Assemblée nationale, du Président du Sénat et de nombreuses autres personnalités
13 juin 2015	Délibération de la CEDEAO en faveur d'un fonds pour l'énergie
7 octobre 2015	Johannesburg : recommandation du Parlement panafricain pour l'approbation du projet d'Energies pour l'Afrique
3 novembre 2015	Paris : plaidoyer du Président du Parlement panafricain, Roger N'kodo Dang, à l'Assemblée nationale française
13 novembre 2015	New York : rencontre entre Jean-Louis Borloo et le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon
1^{er} décembre 2015	Paris : lettre des chefs d'État africains à François Hollande pour l'introduction d'un paragraphe sur les énergies renouvelables en Afrique dans le texte de la COP21
12 décembre 2015	Paris : participation à la COP21, conclusion de l'Accord de Paris
17 décembre 2015	Abuja : délibération de la CEDEAO en faveur du projet d'électrification
30 janvier 2016	Désignation d'Alpha Condé, Président de Guinée, comme chef de file de l'électrification en Afrique
19 avril 2016	Bruxelles : rencontre entre Jean-Louis Borloo, Roger N'kodo Dang, Président du Parlement panafricain, et Martin Schulz, Président du Parlement européen
22 avril 2016	New York : rencontre entre Jean-Louis Borloo, le Président Alpha Condé, le Président François Hollande et le Vice-Président de la Commission européenne Maros Sefcovic, en marge du Sommet des Nations Unies
17-18 juillet 2016	Kigali : Approbation du projet des énergies renouvelables en Afrique par l'Union africaine
21 septembre 2016	New York : rencontre entre le Président Condé, la Présidente Zuma de la Commission de l'Union africaine, Ségolène Royal, Présidente de la COP21, Idriss Deby-Itno, Président du Tchad au siège de la représentation permanente de l'Union africaine
16 novembre 2016	Marrakech : participation à la COP22 et au Sommet des chefs d'État africains au Palais de Son Excellence Mohammed VI
30 novembre 2016	Partenariat avec Alwaleed Philanthropies pour mobiliser les fondations et philanthropes mondiaux
29 janvier 2017	1 ^{er} Conseil d'administration de l'AREI (Africa Renewable Energy Initiative)
31 janvier 2017	Addis Abeba : élection du Président Alpha Condé à la tête de l'Union africaine
...et en novembre 2017	Abidjan : Sommet Europe-Afrique

Le Conseil d'administration

Jean-Louis BORLOO, Président
Yamina BENGUIGUI, Vice-Présidente
Yves JEGO, Vice-Président
Célestine KETCHA COURTES, Vice-Présidente
Christophe LABARDE, Secrétaire général-Trésorier
Jeanny LORGEUX, Vice-Présidente
Pâris MOURATOGLU, Vice-Président
Oumou SALL SECK, Vice-Présidente
Gilles VERMOT-DESROCHES, Vice-Président

L'équipe du projet

Pour porter ce projet voulu par les chefs d'État africains à travers les continents, Energies pour l'Afrique s'est appuyée sur une équipe restreinte :

- 1 Jean-Louis BORLOO, Président, ancien Ministre d'État
- 2 Olga JOHNSON, Directrice générale
- 3 Chantal COLLE, Conseillère spéciale du Président de la République de Guinée
- 4 Smaila CAMARA, Chargé de mission auprès du Président
- 5 Priscillia ANDRIEU, Chargée de mission auprès du Président
- 6 Quentin GHESQUIÈRE, Chargé de mission
- 7 Stéphanie CHAMBON, Secrétariat particulier du Président

Un grand merci pour leur aide précieuse à tous les bénévoles, et ils sont nombreux !





31 rue de Penthièvre, F-75008 Paris
Téléphone : +33 (0)1 86 21 65 51
info@energiespourlafrique.org



EnergiespourlAfrique.org



[EnergiespourlAfrique](#)



[EnergiesAfrique](#)